

Le dollar canadien

M. Gillies: Ils l'ignorent. Que le député de Welland sache que si nous leur posons la question au comité, nous n'obtiendrons pas de réponse. La raison en est qu'ils l'ignorent probablement ou qu'ils n'ont aucune opinion sur le sujet. Quelqu'un en a cependant une opinion très nette; c'est le gouverneur de la Banque du Canada qui a affirmé devant le Sénat que si le dollar tombait plus bas, les pressions inflationnistes deviendraient insupportables pour notre pays.

Une voix: Qui a dit cela?

M. Gillies: Le gouverneur de la Banque du Canada. Tout le monde sait que chaque chute du dollar aggrave l'inflation. Il importe de déterminer ce que nous pouvons faire pour améliorer la situation. Je doute que le gouvernement s'attendait à ce que le dollar tombât au-dessous de 90c., mais c'est fait. Pas plus qu'il ne croit qu'il va franchir les 80c., mais c'est dans le domaine du possible. Peut-être va-t-il franchir ce seuil étant donné l'importance de notre déficit au compte courant.

Le gouvernement a retenu deux approches dans sa stratégie pour défendre le dollar. D'abord, contrairement à ce qu'ont fait les gouvernements précédents, le recours à l'emprunt, emprunts qui ont atteint 5 milliards de dollars. Soit dit en passant, compte tenu de l'écart dans les taux du change, cet emprunt coûte aux Canadiens plus de 170 millions de dollars. Autrement dit, à cause de l'écart entre les taux du change qui s'est élargi depuis l'emprunt, les Canadiens auront à payer plus de 170 millions de dollars. Ce qui est encore plus grave, cette mesure ne semble pas avoir enrayé la chute de notre dollar mais jusqu'à présent, il semble que c'est la seule solution que le gouvernement ait pu imaginer.

Nous avons près de 6 milliards de dollars en réserve dans le fonds de stabilisation des changes il y a deux ans, et le gouvernement les a presque tout dépensés. Il les a remplacés par des emprunts coûteux à l'étranger et nous devons maintenant rembourser ces sommes, sans compter les intérêts. On sait que le gouvernement de la Grande-Bretagne avait adopté cette solution entre 1960 et 1965. Essentiellement, cela a conduit le pays à la faillite. La valeur chancelante du dollar aggrave l'inflation et celle-ci, favorisant la hausse des coûts, annule les avantages commerciaux, si bien que nous revenons au point de départ. Le Canada risque de plus en plus, malheureusement, de se retrouver dans la même situation, et il est plutôt désespérant qu'un pays riche comme le nôtre se retrouve en aussi fâcheuse posture.

Ensuite, le gouvernement a augmenté les taux d'intérêt. Apparemment, peu lui importe si les taux d'intérêt sont élevés, et s'il en coûtera plus cher pour contracter des emprunts, obtenir un prêt hypothécaire ou lancer une entreprise. Tous les économistes du pays, et même le gouverneur de la Banque du Canada, se sont prononcés contre la hausse des taux d'intérêt, compte tenu de la situation économique actuelle du Canada. En effet, c'est bien la dernière chose dont nous ayons besoin étant donné que les taux d'escompte a subi une augmentation de 50 p. 100 depuis le début de 1978 passant de 7.5 p. 100 à 11.25 p. 100. Chaque hausse des taux d'intérêt se répercute sur les taux d'intérêt hypothécaires et le coût de l'argent en général. C'est un facteur d'inflation.

[M. Gillies.]

Pourquoi le gouvernement a-t-il adopté cette ligne de conduite à l'égard des taux d'intérêt? A ce propos, il est assez intéressant de comparer les taux d'escompte en vigueur dans les autres pays du monde avec ceux du Canada. Voici quelques exemples: Allemagne de l'Ouest, 3 p. 100; Suisse, 1 p. 100; Japon, 3 p. 100, et États-Unis, 10 p. 100. En fait, les pays dont l'économie est forte ont de faibles taux d'intérêt, et une balance des paiements bien équilibrée. Nous allons à contre-courant, car le gouvernement prétend que nous devons continuer à attirer les capitaux étrangers sous peine de voir notre dollar perdre encore de sa valeur. Si l'on examine les chiffres, ce que certaines personnes ne se donnent jamais la peine de faire, la hausse des taux d'intérêt n'a pas vraiment changé grand-chose aux mouvements de capitaux. Curieusement, même si nous avons majoré les taux d'intérêt sept fois, en fin de compte, les mouvements de capitaux n'ont pas augmenté.

Voyons les arguments qui militent contre la hausse des taux d'intérêt. S'ils n'avaient pas été augmentés, les mouvements de capitaux auraient été beaucoup plus importants. Mais est-ce vrai? Il ne faut pas oublier non plus que, dans le monde d'aujourd'hui, si l'on veut favoriser la circulation internationale des capitaux, une légère différence de taux d'intérêt ne compte pas tellement, il faut surtout que les investisseurs soient certains de la force économique d'un pays. C'est là un aspect fondamental de toute politique économique. Si nous avons augmenté les taux d'intérêt en pleine période d'inflation et de chômage, alors que c'était inutile, les Canadiens doivent payer terriblement cher nos erreurs.

On pourrait décrire la situation ainsi dans le langage des avocats: «il y a suffisamment d'indices pour justifier la tenue d'une enquête». Il y a assez de preuves que les écarts entre les taux d'intérêt n'influent pas tellement sur les mouvements de capitaux actuellement et qu'il n'était pas nécessaire que nous suivions cette politique. Les Canadiens ont le droit de savoir si cette politique est opportune ou non. Le ministre des Finances a beau dire qu'il lui fallait appliquer cette politique pour maintenir l'écart entre les taux aux États-Unis et au Canada, il ne nous convaincra pas. Il n'y a pas si longtemps, nos taux étaient supérieurs à ceux des États-Unis. Ils ont également été inférieurs pendant une certaine période, et cela n'a pas semblé nuire outre mesure à l'équilibre du compte courant.

M. Danson: Cela remonte à quand?

M. Gillies: Entre 1971 et 1974, à peu près. Quelle est la bonne politique? Ce que nous essayons de faire comprendre aujourd'hui, c'est que lorsqu'il s'agit de questions aussi importantes et fondamentales que celle-ci, de questions qui touchent directement tous les Canadiens sans exception, il nous faut ce qu'il y a de mieux en fait de conseils, d'information, de débat, d'analyse...

M. Alexander: Et d'honnêteté.

M. Gillies: ... de franchise et d'honnêteté, car c'est trop important pour se permettre d'agir autrement. Si nous n'avons pas besoin au Canada d'une politique exigeant des taux d'intérêt élevés pour aider notre balance commerciale, alors il serait extrêmement malheureux que nous empruntions cette voie.